



AGIRC-ARRCO, exigeons une revalorisation à 6,2%

Le 6 octobre, à l'occasion du Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO, de nombreux manifestants retraités et actifs se sont rassemblés à l'appel unitaire des organisations UCR-CGT, FSU, UNIR- Solidaires, la FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaire, pour exiger la revalorisation de leurs retraites complémentaires. Une centaine de motions de tous les départements et des professions sont parvenues à la direction de l'AGIRC-ARRCO

La proposition d'une revalorisation à hauteur de 5,1%, à mettre sur le compte de la mobilisation des retraités depuis des mois dans le pays, reste malgré tout insuffisante au regard de l'inflation prévue à 8 % d'ici la fin de l'année. L'AGIRC-ARRCO a les moyens de répondre aux revendications des retraités. Les résultats 2021 se soldent par un exercice positif de 2,6 milliards d'euros. L'AGIRC-ARRCO gère un portefeuille de 70 milliards, en progression de 6 milliards d'euros, en placements financiers. Cela représente 10 mois de prestations.

C'est pourquoi, le 6 décembre nous continuerons à exiger, pour l'année 2022, une revalorisation de 6,2 % de notre complémentaire retraite.

Cette revendication s'inscrit de manière plus globale dans la poursuite de la bataille engagée :

- Pour la revalorisation des retraites,
- La retraite à 60 ans
- Un système par répartition et solidaire.

Nous appelons tous les Retraités à venir porter cette revendication auprès du MEDEF le 6 décembre, les retraites de base et complémentaire doivent nous permettre de vivre dignement. Faisons-nous entendre et respecter.

RASSEMBLEMENT devant le MEDEF le Mardi 6 Décembre à 10H30

MEDEF / Campus Entreprises et Cités, **40 rue Eugène Jacquet MARCQ en BAROEUL**

Prise de parole à 10H45

Délégation MEDEF 11h

Compte-rendu de la délégation reçue 12H